

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du Conseil d'établissement  
de l'école Joseph-Poitevin  
le mardi 5 juin 2017, à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Sont présents, mesdames et messieurs :

Mélanie Huard	Déleguée au comité de parents
Martine Houle	Substitut au comité de parents
Stéphanie Gingras	Parent
Isabelle Leclerc	Parent
Marc Lecourtois	Parent
Colette Arsenault	Enseignante
Francesca Rivard	Enseignante
Marie Montminy	Enseignante
Bianca Bélisle	Service de garde

Est également présente :

Madame Pascale Dubé	Directrice
---------------------	------------

Est absent :

Paméla Sirois	Enseignante
Christian Bouchard	Concierge

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR \***

19CE1617-054

Il est proposé par Stéphanie Gingras et appuyé par Colette Arsenault que l'ordre du jour soit adopté avec les changements suivants : Changer les points 6.1 à 6.7 en point 5.1 à 5.7 ainsi que le point 7.1 par le point 6.14. Et avec les ajouts suivants :

5.8	Approbation du rapport du président
5.9	Approbation du calendrier pédagogique
5.10	Approbation de sortie éducative pour les groupes 003 et 601
5.11	Décision de la date de l'assemblée générale

Adopté à l'unanimité

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Pas de public

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2017\* ET SUIVIS \***

19CE1617-055

Il est proposé par Isabelle Leclerc et appuyé par Marie Montminy d'adopter le procès-verbal.

Suivi : la demande pour les tirelires de la fondation pour enfant diabétique a été faite.

Adopté à l'unanimité

**5. POINTS DE DÉCISION**

19CE1617-056

5.1 Adoption de la campagne de financement pour l'an prochain  
Il y aura une campagne de pomme et de fromage l'an prochain  
L'envoi des enveloppes se fera le 1<sup>er</sup> novembre  
Le retour des enveloppes se fera le 16 novembre

Le décompte et la commande se fera dans la semaine du 20 novembre  
 La livraison de la marchandise se fera le 6 décembre  
 En ce qui concerne les oranges, le point est reporté à la prochaine rencontre.

Adopté à l'unanimité

19h : Arrivée de Martine Houle

- 19CE1617-057 5.2 Adoption du budget prévisionnel 17-18

Présentation de Mme Pascale Dubé  
 Adopté tel que déposé

Adopté à l'unanimité

- 19CE1617-058 5.3 Approbation des frais de surveillance du midi pour l'année 17-18

Dû à la fin de l'aide financière de la Commission scolaire, il doit y avoir une hausse importante des frais chargés aux parents. Le coût passe donc de 125\$ à 150\$ par élève qui utilise la surveillance du midi.

Adopté à l'unanimité

- 19CE1617-059 5.4 Approbation des frais chargés aux parents pour les activités éducatives\*

Après discussion, afin de s'assurer que de belles activités puissent avoir lieu et dû au coût d'augmentation de plusieurs activités. Le CÉ a augmenté de 70\$ à 75\$ le montant maximum de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année ainsi que les classes 902-903. Les montants des activités fixés à 85\$ pour les classes de 5<sup>e</sup> année, à 100\$ pour la classe 601 et à 150\$ pour la classe 602. Le vote a été demandé.

Adopté à l'unanimité

- 19CE1617-060 5.5 Approbation de la liste des effets scolaires et frais chargés aux parents

Présentation de Mme Pascale Dubé  
 Maternelle : 85\$  
 1<sup>ère</sup> année : 80,78\$ (une vérification sera faite pour le cahier de mathématique)  
 2<sup>e</sup> année : 86,65\$  
 3<sup>e</sup> année : 101,50\$  
 4<sup>e</sup> année : 105\$  
 5<sup>e</sup> année : 100\$  
 601 : 138,30\$  
 602 : 75,55\$  
 902 – 903 : 93\$

Il y a une légère baisse par rapport à l'an passé pour la plupart des niveaux.  
 \*\*\* Un envoi courriel a été fait le 15 août en lien avec certains changements de prix ainsi que l'ajout des listes des classes jumelées.

Adopté à l'unanimité

- 19CE1617-061 5.6 Approbation du code de vie de l'école (règles vestimentaires) \*

Présentation des changements faits par Mme Pascale Dubé. Les changements sont au niveau vestimentaire.

Adopté à l'unanimité

- 19CE1617-062 5.7 Approbation de la rentrée progressive sur 5 jours pour la maternelle
- 30 août : entrée technique  
 31 août, 1<sup>er</sup>, 5 et 6 septembre : les élèves sont divisés en 2 groupes et viennent une journée sur deux.  
 7 septembre : tous les élèves sont présents.
- Adopté à l'unanimité
- 19CE1617-063 5.8 Dépôt et présentation du rapport du président qui sera présenté à l'assemblée générale.
- Adopté à l'unanimité
- 19CE1617-064 5.9 Approbation du calendrier pédagogique du service de garde
- 24 août : Fermé  
 25 août : Sport et jeux d'eau  
 28 août : Jeux gonflables  
 29 août : Lac Boivin  
 22 septembre : CINLB  
 23 octobre : Halloween  
 17 novembre : Faune  
 24 novembre : Journée de la patate  
 6 janvier : Journée pyjama  
 29 janvier : Quilles  
 16 février : Univers toutou et destination imagination  
 Semaine de relâche : à voir si ouvert  
 12 mars : Katag  
 29 mars : Chocolat  
 3 avril : Journée mexicaine  
 30 avril : Journée cirque  
 18 mai : Journée bibittes  
 8 juin : Méga-boom à confirmer  
 Un maximum de 20\$/jour sera chargé aux parents
- Adopté à l'unanimité
- 19CE1617-065 5.10 Approbation des sorties éducatives
- Classe 003 : sortie au parc Barré dans la semaine du 5 juin, à voir avec la température.
- Classe 601 : sortie aux chevaux le 21 juin
- Adopté à l'unanimité
- 19CE1617-066 5.11 Décision de la date et l'heure de l'assemblée générale
- Le mardi 12 septembre 18h30
- Adopté à l'unanimité
- 6. POINT DE CONSULTATION**
- 6.1 Consultation sur le nombre de représentants au conseil d'établissement
- Le statu quo sera maintenu soit 6 parents, 4 enseignants, 1 membre du personnel de soutien et 1 membre du personnel du service de garde.

## 7. INFORMATION DE LA DIRECTION – ORGANISATION SCOLAIRE 17-18

La composition des classes pour l'an prochain sera :

2 maternelles (il y a eu 2 transferts vers St-André)

2 classes de 1<sup>ère</sup> année (il y a eu 2 transferts vers St-Joseph)

1 classe jumelée de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année (3 élèves de 1<sup>ère</sup> et 17 élèves de 2<sup>e</sup>)

2 classes de 3<sup>e</sup> année

2 classes de 4<sup>e</sup> année

1 classe jumelée de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année

2 classes de 5<sup>e</sup> année

2 classes de 6<sup>e</sup> année

2 classes ESI

Pour un total de 350 inscriptions.

Mme Pascale explique que pour la classe jumelée de 1<sup>ères</sup> et 2<sup>e</sup> années, les options ont été regardées et c'est celle qui a été privilégiée, mais qu'elle sait que ce n'est pas l'idéal comme composition. Les parents concernés par les transferts ont été informés.

Il y aura une entrée technique le 29 août, entre 16h30 et 18h, pour les élèves du premier cycle.

## 8. COMITÉ DE PARENTS

Une nouvelle commissaire a été élue dans la circonscription 12, il s'agit de Geneviève Perron.

Les 2 conférences se sont bien déroulées et les commentaires des parents sont positifs. Il y a eu 134 personnes présentes à celle sur l'estime de soi et 34 pour la séparation parentale.

## 9. COUP DE COEUR

L'entrée technique du premier cycle a été nommée par plusieurs membres du CÉ. Cela va répondre aux besoins de plusieurs élèves.

Mme Pascale souligne le départ à la retraite de 2 personnes qui ont marqué l'histoire de l'école, soit Mme Danièle, une enseignante de 4<sup>e</sup> année et Mme Carole, une surveillante du dîner. Chacune d'elles ont plusieurs années de travail au sein de l'école et on leur souhaite une belle retraite!

Mme Pascale souligne également l'accompagnement et l'aide exceptionnelle que le personnel de soutien a apporté aux élèves tout au long de l'année.

## 10. OPP

La livraison des crayons n'a toujours pas eu lieu. Mme Pascale va faire un suivi auprès de la compagnie Emblème à ce sujet.

## 11. SUIVI COMITÉ COUR D'ÉCOLE

Une rencontre au lieu la semaine prochaine.

## 12. POINT DE DISCUSSION

Une question est posée afin de savoir comment va le service de M. Moréno, responsable des repas chauds. Mme Pascale nous informe qu'elle n'a reçu aucune plainte et que le service que M. Moréno rend à l'école est excellent.

**13. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

19CE1617-067

Il est proposé par Martine Houle et appuyé par Francesca Rivard de lever l'assemblée à 21 : 30.

Adopté à l'unanimité

---

Marc Lecourtois, président

---

Pascale Dubé, directrice